

8830158 GOX

DE LA PART DU SERVICE DE PRESSE DE L'HOTEL MATIGNON

PARIS, le 19 Juillet 1988.

Le Premier ministre

Monsieur le Délégué,

Au cours de sa campagne électorale, le Président de la République a parlé des difficultés de vie dans les villes, de la nécessité "de mieux organiser nos grands centres urbains". Il a proposé que "les grands travaux du prochain septennat, si les Français le veulent, s'attaquent à ces problèmes et commencent à les résoudre".

Lors de ma déclaration de politique générale devant l'Assemblée Nationale, j'ai moi-même insisté sur cette démocratie de tous les jours à laquelle les Français aspirent et j'ai évoqué à ce sujet le grand problème des villes.

La décentralisation a donné aux Maires la responsabilité de la planification locale et de l'aménagement urbain. Mais au nom de la solidarité, l'Etat doit être actif à leurs côtés pour intensifier l'effort de reconquête des quartiers, refaire l'unité de la ville et redonner à tous "droit de cité".

Au cours des semaines écoulées, j'ai fait en sorte que des actions immédiates soient engagées. Une série de mesures ont été prises lors du Conseil des Ministres du 8 juin dernier.

J'ai aussi annoncé la création d'une mission interministérielle de la ville qui aura la tâche de mieux mobiliser et coordonner les moyens des différents ministères concernés par les problèmes urbains, de faire en sorte que sur le terrain une meilleure prise en charge des actions soit assurée par les Elus et leurs partenaires locaux, avec le concours des Préfets.

Vous avez participé aux premiers travaux qui m'ont amené à prendre cette décision. Je vous demande de préparer sans délai la mise en place de cette mission interministérielle qui sera placée auprès de moi et prendra le nom de Délégation à la Ville et au Développement Social Urbain.

Monsieur Yves DAUGE  
Délégué à la Ville

..../...

A partir d'une analyse de la situation actuelle des modes d'intervention de l'Etat dans le domaine urbain, vous étudierez les points suivants, en liaison avec les départements ministériels, organismes et commissions compétents :

- 1) L'opportunité de rapprocher les instances partenariales existantes (Commission Nationale pour le Développement Social des Quartiers, Conseil National de Prévention de la Délinquance), d'élargir leur composition et d'étendre leurs compétences à de nouveaux domaines.
- 2) Le rôle d'un Comité Interministériel pour les Villes fixant les programmes d'action de l'Etat dans le domaine urbain, sa liaison avec l'instance partenariale évoquée ci-dessus.
- 3) La mission propre de la Délégation, organe exécutif de ces instances : le champ dans lequel elle devra intervenir, son rôle par rapport aux autres organismes concourant à l'insertion des populations en difficulté dans les villes, le type de relations à établir avec les services de recherche intéressés par ce domaine, notamment le Plan Urbain ; le rôle et les moyens d'action de l'équipe Banlieues 89 auprès de la Délégation.
- 4) L'examen des autres outils de l'Etat permettant une intervention dans les quartiers et zones en difficulté, leur coordination et l'harmonisation des modes de gestion des crédits de l'Etat à l'échelon central et à l'échelon local.

Parallèlement à ces travaux et sans attendre la mise en place effective de la Délégation, j'ai demandé que vous soyez associé, dès maintenant, à la préparation du budget. Vous veillerez particulièrement à la relance du Fonds Social Urbain que j'ai annoncée par des mesures récentes et vous participerez à la préparation des contrats Etat-Région en ce qui concerne le Développement Social des Quartiers et les aspects urbains d'autres politiques contractuelles.

Pour mener à bien cette mission de préfiguration, vous recevrez le concours de l'ensemble des départements ministériels et organismes concernés, notamment du CNPD, de la CNDSQ et du CIV.

Je vous demande de mener ce travail dans une très large concertation avec les personnalités, organismes et associations intéressées. Vous me rendrez compte des résultats de cette concertation lorsque vous me présenterez vos propositions.

Je souhaite que l'ensemble du nouveau dispositif soit mis en place à la rentrée prochaine.

Je vous prie de croire, Monsieur le Délégué, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

  
Michel ROCARD